

Rencontre partenariale du PRITH 1^{er} octobre 2019 Catherine LOGEAIS Déléguée Régionale Agefiph Bretagne

En complément de propos de Monsieur Yves-Marc GUEDES, je voudrais évoquer points suivants :

- Les évolutions du contexte
- La notion d'inclusion et ses impacts
- Les enjeux du PRITH

Les évolutions du contexte

Notre environnement est en mutation

- mutation des besoins des personnes et des entreprises,
- mutation des organisations et modes de fonctionnement par les reformes entreprises dans un objectif de plus grande efficacité et plus compréhensibles par les concitoyens en situation de handicap et par les entreprises,
- mutations liées aux évolutions législatives, réglementaires et les aspects financiers en découlant

La notion d'inclusion et ses impacts

L'Agefiph est née il y a plus de 30 ans (sous l'impulsion de **Philippe Seguin, ministre des affaires sociales dans le gouvernement Chirac,** qui avait à cœur d'apporter des solutions aux personnes en difficulté) et, à l'époque, on parlait d'intégration des personnes handicapées. Aujourd'hui, après des avancées dans tous les domaines et pour aller plus loin, on parle d'inclusion.

L'inclusion est une ambition plus forte, affirmée par la loi de 2005.

Il s'agit de :

- Compenser globalement les désavantages des personnes en situation de handicap en faisant évoluer leur environnement. Tous les acteurs de droit commun, l'enseignement, le SPE (...) doivent évoluer et s'adapter pour accueillir et offrir le même service à toutes les personnes quel que soit leur handicap (on notera le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi)
- Donner à tous les mêmes chances pour développer leur projet professionnel







Dans ce contexte, L'Agefiph

- ➤ Développe les moyens de compensation à disposition des acteurs de la formation et des conseillers à l'emploi avec le développement de la ressource handicap formation (RHF)
- ➤ Délivre le conseil aux entreprises pour les aider dans la transition due à la reforme de l'OETH et la mise en place des politiques du handicap
- > Simplifie ses aides et le recours aux prestations et services (Convergence des aides avec le Fiphfp : alignement des conditions d'accès et d'attribution)
- sensibilise et accompagne la formation des acteurs,
- Participe financièrement aux expérimentations sur les territoires et à la transformation des entreprises adaptées, ouvre ses aides et prestations aux entreprises adaptées en gérant les accompagnements formation dans le cadre PIC EA
- Active le déploiement de l'emploi accompagné,
- Noue des collaborations et partenariats avec l'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée (nouvelles réponses emploi pour les personnes)
- Anime le réseau d'entreprises et ceux de référents OF et apprentissage en collaboration avec d'autres partenaires

Le besoin de connaissances et de compétences spécifiques reste prégnant pour répondre de manière personnalisé tout au long des parcours des PH. La nécessité de se cordonner entre acteurs spécifiques et de droit commun/généralistes a été l'objet des concertations nationales (leur 2^{ème} volet) sur le chainage des acteurs au 1^{er} semestre 2019.

Demain c'est la plateforme du handicap qui sera lancée au niveau national. A terme, cette plateforme de services délivrera des informations permettant la mobilisation des services partout sur le territoire et dans tous les domaines, et notamment dans celui de l'emploi. Tous les acteurs (du PRITH) pourront enrichir cette plateforme des services proposés en Bretagne, pour que cela permette aux personnes en situation de handicap, à leurs familles, à leurs aidants, à leurs accompagnants de trouver des solutions.

Pour finir je dirai que l'enjeu du PRITH est double :

- Décliner les politiques publiques impulsées au niveau national
- > S'appuyer sur les initiatives locales, les diffuser et les rendre accessible aux personnes au moment et à l'endroit où elles en ont besoin

C'est donc à cette double injonction du national vers les territoires et des territoires que doit répondre le PRITH et encore plus demain dans sa version 2.0 (nouvelle circulaire à venir). Les engagements pris par les 28 signataires de la convention cadre l'année dernière restent en vigueur

Je vois cette journée comme une étape en Bretagne, pour continuer à tisser des liens (effet réseau), pousser les réflexions pour des actions (enrichissement du plan d'actions PRITH) pour une société plus inclusive.



Remerciements:

À l'agglomération de Saint Brieuc, à la Cité des métiers et son équipe pour son accueil, son dynamisme et son engagement pour des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées depuis plusieurs années

C'était un souhait de pouvoir mener des regroupements dans d autres lieux que Rennes donc nous y voici rassembler.

À l'équipe organisatrice de l'Agefiph , de la Direccte, et de la coordination du PRITH

C'est aussi avec un pincement au cœur que j'interviens aujourd'hui puisque mi-octobre une nouvelle DR Bretagne poursuivra le travail avec vous.

Bonne journée de travail actif à toutes et tous.